

Il ne faut pas jouer au malin avec l'école
Mot d'ouverture de l'Ombudsman
André Marin

Quand j'ai rendu public mon Rapport annuel il y a quelques semaines, j'ai dit combien la situation économique actuelle avait intensifié la nécessité d'une surveillance ferme et efficace sur le gouvernement, pour protéger les dollars des contribuables et sauvegarder la confiance du public. Le rapport que je fais paraître aujourd'hui relate l'histoire choquante de ce qui se produit quand le gouvernement omet de protéger les membres vulnérables du public.

Bestech Academy était un petit collège privé d'enseignement professionnel qui comptait un nombre relativement restreint d'étudiants – mais les répercussions du manquement du gouvernement à protéger ces étudiants s'étendent à l'Ontario tout entier. Des milliers d'étudiants sont inscrits dans ces collèges, et maintenant que de plus en plus de gens perdent leur emploi ou sont forcés de se recycler dans de nouveaux secteurs, leurs inscriptions ne feront qu'augmenter. Nous ne pouvons tout simplement pas laisser se reproduire ce qui est arrivé aux étudiants de Bestech.

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités a le devoir de réglementer les collèges privés d'enseignement professionnel. En fait, quand la *Loi sur les collèges privés d'enseignement professionnel* a été proclamée en 2006, le ministre alors en poste a déclaré qu'elle allait garantir « que tous les étudiants inscrits à des collèges privés d'enseignement professionnel obtiennent l'éducation et la formation promises ». Mais notre enquête a conclu que, pour les étudiants de Bestech, cette promesse a été brisée à maintes reprises.

Nous avons découvert que le comportement du Ministère envers Bestech Academy avait été abjectement inepte. Alors qu'il était censé veiller à rappeler à l'ordre la présidente trompeuse de Bestech, le Ministère a payé des étudiants pour qu'ils fréquentent Bestech et a donné à sa présidente maintes chances de se conformer aux règlements dont elle faisait fi ouvertement. De plus, la présidente ayant fermé son Collège et laissé ses étudiants à l'abandon, le Ministère l'a embauchée quelques jours plus tard parmi son personnel!

Je ne suis pas uniquement préoccupé par cette école et par le manquement complet du Ministère à ramener dans le droit chemin cette directrice effrontée qui estimait pouvoir « jouer à la maligne » et être au-dessus de la loi. Ce qui me préoccupe, c'est l'omission systémique du gouvernement à faire respecter les règles gouvernant les collèges privés – au point où la présidente de Bestech nous a dit qu'elle les avait fondamentalement ignorées parce que tant d'autres le faisaient.

En fait, le Ministère n'a jamais porté d'accusations, jamais intenté de poursuites contre un collègue illégal. Les responsables ministériels nous ont dit qu'ils ne voulaient pas jouer à « avoir » les coupables – ils voulaient encourager plus de collègues à respecter la loi et à s'inscrire. Mais à cause de la timidité et de la frilosité du Ministère à se montrer ferme avec les collègues non inscrits, les étudiants de Bestech se sont retrouvés sans protection – car le fonds d'assurance mis en place en vertu de la Loi est réservé aux collègues inscrits.

L'affaire ne résulte pas d'une insuffisance de ressources gouvernementales. Le Ministère était parfaitement conscient que Bestech fonctionnait dans l'illégalité, sous son nez, depuis deux ans.

La bonne nouvelle, c'est que le Ministère a accepté 10 de mes 11 recommandations, pour le bien des dizaines de milliers d'étudiants qui confieront leur argent et leur avenir professionnel aux collègues privés d'enseignement professionnel cette année et par la suite. J'ai recommandé qu'une « mise en garde aux acheteurs » soit affichée sur le site Web du Ministère, avec des listes beaucoup plus claires des collègues qui causent des problèmes, pour que les étudiants aient une chance de se défendre contre les exploitants crapuleux.

Mais je suis très déçu que ma recommandation préconisant que le Ministère trouve un moyen d'indemniser les étudiants de Bestech ait été rejetée, car le Ministère a ainsi refusé de penser en dehors des paramètres traditionnels et de bien agir. C'est très regrettable pour ce petit groupe de personnes qui ont eu le courage de parler de leur histoire au grand jour. Ces personnes n'ont pas reçu l'éducation promise et n'ont pas eu la protection de leur gouvernement. Sans le manquement de diligence raisonnable de la part des responsables du Ministère, beaucoup de ces étudiants n'auraient pas été escroqués par Bestech.

Le coût de leur venir en aide aurait été infime, mais il faudra longtemps au Ministère pour payer le coût de la perte de confiance du public dans cette affaire. Nous surveillerons de près le Ministère dans la mise en oeuvre de nos recommandations et dans le compte rendu des progrès qu'il doit nous faire au cours de l'année à venir.